

**www.lesoir.be**

Date: 21-02-2022

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 472888

<https://www.lesoir.be/425351/article/2022-02-21/inondations-un-maitre-architecte-wallon-semble-simposer-pour-eviter-les-drames>

Inondations: un maître architecte wallon semble s'imposer pour éviter les drames de l'été passé



Les inondations catastrophiques qui ont déferlé sur une partie de la Wallonie nécessitent aujourd'hui une réflexion en profondeur sur le bâti public mais aussi privé, notamment en zone inondable. Typiquement du ressort d'un maître architecte. - Hans Lucas/AFP.

La Wallonie ne s'est jamais dotée d'un maître architecte. Le projet est dans les cartons. Le drame de l'été le replace dans l'actualité. Colloque ce jeudi à Namur.

Alors que le Flandre dès 1999 et la région de Bruxelles-Capitale en 2010 sont passées à l'acte depuis longtemps, la Wallonie tarde toujours à se doter d'un maître architecte (ou bouwmeester) qui fixerait et incarnerait une ligne qualitative pour les chantiers publics et conseillerait l'autorité politique en matière d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Souvent évoquée, sa désignation n'a jamais dépassé le stade du projet.

La perspective figure pourtant dans la déclaration de politique régionale (DPR) approuvée à l'été 2019 par le PS, le MR et Ecolo, partenaires de la nouvelle majorité. C'est sans discussion possible, en toutes lettres : « Le gouvernement créera (...) une fonction de maître architecte régional wallon pour les projets publics. »

Les missions sont définies dans la foulée. Un : « stimuler l'organisation adéquate des marchés publics, permettant de faire émerger une architecture contemporaine de qualité et durable ». Deux : « conseiller le gouvernement pour la cohérence spatiale et la qualité architecturale ». Voilà qui est clair, même si le modèle

devrait être affiné pour répondre aux spécificités wallonnes.

Pas avant 2023

Mais la route est (très) longue. Willy Borsus (MR) s'était exprimé au parlement en 2020 : le maître architecte wallon, ce serait pour 2022, selon lui. En septembre dernier, le ministre de l'Aménagement du territoire a de nouveau été interrogé : « Oui pour l'application de la DPR ! En 2023, en calibrant au mieux le dossier de manière à atteindre les objectifs fixés. » Circonstance atténuante : le gouvernement a eu, il est vrai, d'autres chats à fouetter avec le covid, les inondations et le plan de relance.

En 2023, alors ? Autant dire que si la procédure est engagée l'an prochain, elle risque de buter sur l'échéance électorale du printemps 2024, le temps de préparer le dossier, de chercher puis de désigner l'oiseau rare qui remplira la fonction. A ce train-là, le dossier risque bien de se retrouver au menu des futures négociations de la majorité suivante, avec les incertitudes que cela suppose.

A tous les niveaux, ceux qui militent pour la désignation d'un « bouwmeester » pour le sud du pays commencent à perdre patience.

D'autant plus que, l'été dernier, les inondations catastrophiques ont apporté de l'eau à leur moulin, si l'on ose dire : la nécessité de reconstruire les zones détruites par les crues torrentielles offre une occasion historique de réfléchir en profondeur au bâti public mais aussi privé, notamment en zone inondable, aux rapports entre l'homme et la nature ou aux conséquences de l'évolution du climat sur nos modes de vie. Du pain bénit pour un maître architecte !

Avec la Fédération

Députée wallonne et architecte de profession, la Liégeoise Veronica Cremasco (Ecolo) est en première ligne dans ce dossier : « Pour les pouvoirs publics, construire est un acte culturel fort au-delà des questions liées à l'aménagement du territoire. C'est aussi un acte politique majeur parce que la Région ou les communes, par exemple, peuvent donner le ton à l'intention de toute la population, par exemple pour la qualité des matériaux ou les économies d'énergie. L'architecture publique a une dimension exemplaire. »

Et pourtant, la question du maître architecte semble se heurter à l'indifférence des milieux politiques wallons, à quelques exceptions près : « J'ai l'impression que tout le monde s'en fout ! », déplore Véronica Cresmasco. « En outre, le dossier se heurte à une réalité institutionnelle : il suppose une collaboration étroite entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

C'est dans ce cadre, plutôt et pleinement d'actualité en raison des inondations, que la cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Institut culturel d'architecture Wallonie-Bruxelles ont uni leurs efforts, avec le parrainage du Soir, pour forcer le destin et mettre autour de la table tous les acteurs du dossier lors d'un colloque qui se tiendra ce jeudi 24 février à Namur.

Le casting vole haut avec notamment six ministres annoncés, wallons, de la Communauté française et de la Communauté germanophone. De quoi forcer le destin ?

Suivez le colloque en direct ce jeudi

« Quel maître-architecte pour la Wallonie ? » Cette question est au centre d'une rencontre organisée ce jeudi 24 février à partir de 16h par la cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Institut culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles. Les débats auront lieu dans le cadre prestigieux du parlement de Wallonie, à Namur. Ils permettront de faire le point sur la situation des politiques architecturales en Europe. Dès 16h45, un débat regroupant plusieurs maîtres architectes et l'urbaniste Paola Vigano dressera le tableau des outils de la



qualité architecturale et paysagère en Belgique. Enfin, à partir de 18h, ces experts participeront à une table ronde qui regroupera pas moins de six ministres : Willy Borsus, Bénédicte Linard, Christophe Collignon, Philippe Henry, Frédéric Daerden et Isabelle Weykmans. Un débat animé par Béatrice Delvaux, éditorialiste en chef au Soir.

Pour suivre cette rencontre en direct, inscrivez-vous sur www.cellulearchi.be